

FICHE DE POSTE

 <p>CANNES PAYS DE LÉRINS</p>	DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES	
	DIRECTION EXPLOITATION CONSTRUCTION	
SERVICE DES BATIMENTS PUBLICS		
<b>ELECTRICIEN DU BATIMENT H/F</b>		
MISSIONS	CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalise des travaux d'électricité de bâtiments sur les réseaux intérieurs et extérieurs dans le cadre de l'entretien d'installations existantes ou d'installations neuves.</li> </ul>	<p><u>Lieux de travail</u> : 9 rue de la Praderie à Cannes la Bocca, Chantiers sur la commune et déplacements vers les bâtiments Publics ou de la CACPL</p> <p><u>Horaires</u> : 38 heures 7h45 à 12h00 et 13h30 à 17h00 sauf vendredi 16H15</p>	
TACHES ET ATTRIBUTION	CAPACITES LIEES A L'EMPLOI	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépanner les installations électriques des installations intérieures et extérieures sur l'ensemble des bâtiments communaux ou de la CACPL.</li> <li>Maintenir et entretenir les installations électriques des bâtiments</li> <li>Réaliser, modifier, optimiser, mettre aux normes les installations et réseaux électriques de bâtiments</li> <li>Peut être amené à effectuer des astreintes en dehors des horaires de travail selon les besoins du service</li> </ul>	<p><u>Compétences</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Monteur, électricien du <u>bâtiment</u></li> <li>Connaissance des règles de conformité des travaux électriques</li> <li>Connaissance des règles de sécurité</li> <li>Titulaire d'une habilitation électrique pour exécutant chargé de travaux, d'intervention BT et de consignation</li> <li>Aptitude à travailler en milieu occupé</li> <li>Titulaire du permis B</li> <li>Eventuellement Titulaire du CACES R486 ou apte pour suivre la formation afin d'obtenir cette autorisation de conduite.</li> </ul> <p><u>Savoir-être</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sérieux, responsable, réactif et courtois</li> <li>Motivé, sachant travailler en équipe ou de façon autonome, capacité à prendre des initiatives</li> <li>respect des règles de sécurité</li> <li>Ouvert aux nouvelles évolutions technologiques, se tenir régulièrement informé(e) par des stages de formation</li> <li>Travaillant souvent en hauteur ou dans des positions inconfortables, doit disposer d'une condition physique adaptée à ces contraintes</li> </ul>	

### FORMATION ET EXPERIENCE

Formation minimum exigée :

-CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques ou CAP électrotechnique, installations et équipements électriques

ET

-Brevet professionnel Electricien + expérience de 2 ans

Formation recommandée supplémentaire :

-Bac professionnel équipements et installations électriques

### CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI / GRADE

Diplômes

CAP BEP BAC PRO + Habilitations électriques

Concours

### DONNEES D.R.H.

Nature des EPI  
Habillement

Références régime indemnitaire

Grade souhaitable

Adjoint technique – Agent de maîtrise